



Une présence des immigrés en zone urbaine moins marquée dans la région

La région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées compte 470 400 immigrés, soit 8,4 % de la population au 1^{er} janvier 2012. Cette population immigrée se concentre davantage que les non-immigrés. Ainsi, 6 immigrés sur 10 résident dans de grands pôles urbains contre un peu moins de 5 non-immigrés sur 10. Cette concentration urbaine est moins marquée qu'en province. La répartition territoriale varie toutefois selon le pays de naissance en lien avec les vagues d'immigration successives.

Fabien Battle, Magali Flachère, Julien Kourdo, Insee

Au 1^{er} janvier 2012, la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP) compte 5 625 700 habitants dont 470 400 immigrés, soit 8,4 % de la population. Cette part se situe au-dessus de la moyenne de province (6,7 %) et est stable depuis 2007. France entière, la population immigrée représente 8,7 % de la population.

Comme dans le reste de la France, la population immigrée de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est issue de vagues d'arrivées successives. Pendant longtemps, la proximité de la région avec la péninsule ibérique a fortement favorisé l'immigration espagnole et portugaise. Au cours du XX^e siècle, diverses communautés se sont établies dans la région : les Italiens sont arrivés au début du siècle, les Espagnols après la guerre d'Espagne. Les Portugais sont venus à partir des années 1960, tout comme les Algériens, nombreux à s'installer en France après la guerre d'indépendance. Les Marocains et les ressortissants d'Afrique subsaharienne ou d'Asie ont eux immigré plus récemment.

Les Marocains constituent la communauté la plus importante, suivis par les Espagnols, les Algériens et les Portugais. Ces quatre nationalités représentent plus de la moitié de l'ensemble des immigrés de la région. En province, Marocains, Algériens et Portugais sont également bien représentés, alors que la communauté espagnole y prend une place relativement moins importante qu'en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Une vie plus urbaine pour les immigrés

De manière générale, les populations immigrées ont une vie plus urbaine que les non-immigrés. Ainsi, 77 % des immigrés résident dans l'espace des grandes aires urbaines dans la région (*définitions*). C'est quatre points de plus que les non-immigrés (*figure 1*). L'écart s'accroît au cœur des aires urbaines : 59 % des immigrés vivent au sein même des grands pôles, délaissant ainsi leurs couronnes, contre 47 % des non-immigrés.

En contrepartie, seulement 7 % des immigrés s'établissent dans des communes isolées, hors de toute influence des aires. Dans ces communes essentiellement rurales, les immigrés représentent en moyenne 7 % de la population mais cette part peut être plus élevée dans certaines petites communes, du fait de leur taille.

Au regard de la province, la population immigrée comme la population non immigrée est plus dispersée dans la région. Ainsi, dans les aires urbaines de province, 85 % des immigrés et 78 % des non-immigrés vivent dans l'espace des grandes aires urbaines.

1 Plus de trois immigrés sur quatre résident dans l'espace des grandes aires urbaines

Populations immigrées et non immigrées selon le type d'espace en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées en 2012

	Population immigrée		Population non immigrée		Part de la population immigrée en %
	Effectif	%	Effectif	%	
Espace des grandes aires urbaines	362 864	77,1	3 778 072	73,3	8,8
Grands pôles urbains	277 551	59,0	2 409 759	46,7	10,3
Couronnes des grands pôles urbains	62 917	13,4	1 082 654	21,0	5,5
Communes multipolarisées des grandes aires	22 396	4,8	285 659	5,5	7,3
Espace des autres aires	51 968	11,0	620 353	12,0	7,7
Moyens pôles	24 158	5,1	267 928	5,2	8,3
Couronnes des moyens pôles	2 388	0,5	51 251	1,0	4,5
Petits pôles	24 199	5,1	277 940	5,4	8,0
Couronnes des petits pôles	1 223	0,3	23 234	0,5	5,0
Espace hors des aires	55 556	11,8	756 881	14,7	6,8
Autres communes multipolarisées	22 335	4,7	324 126	6,3	6,4
Communes isolées hors influence des pôles	33 221	7,1	432 755	8,4	7,1
Ensemble	470 388	100,0	5 155 306	100,0	8,4

Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation complémentaire

2 Les immigrés natifs du Maroc plus dispersés sur le territoire que leurs homologues du Maghreb

Répartition de la population immigrée selon le pays de naissance et le type d'espace en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées en 2012 (en %)

Principaux pays de naissance de la population immigrée	Espace des grandes aires urbaines				Espace des autres aires	Espace hors des aires	Ensemble
	Grands pôles urbains	Couronnes des grands pôles urbains	Communes multipolarisées des grandes aires	Ensemble			
Ensemble de l'Europe	43	18	6	67	14	19	100
Ensemble de l'Union européenne à 27	42	19	6	66	14	20	100
dont Portugal	44	18	5	66	20	14	100
dont Espagne	47	22	6	75	12	13	100
dont Italie	49	21	6	75	13	12	100
Ensemble des pays	75	8	4	88	9	4	100
dont Algérie	78	8	3	89	8	3	100
dont Maroc	73	8	5	86	10	4	100
dont Tunisie	78	10	4	91	5	3	100
Autres pays	72	11	3	85	8	7	100
dont Turquie	77	9	3	89	9	2	100
Ensemble	59	13	5	76	11	12	100

Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation complémentaire

Les immigrés européens plus dispersés que les immigrés maghrébins

Dans la région LRMP comme en province, la population immigrée née en Afrique (y compris le Maghreb) est plus urbaine que celle des immigrés nés dans un pays de l'Union européenne : 88 % des immigrés africains résident dans l'espace des grandes aires urbaines, contre 66 % des immigrés européens (figure 2). Ces derniers ont en effet une répartition sur le territoire plus proche de celle des non-immigrés. Les natifs d'Espagne sont en partie venus travailler dans l'agriculture alors que les vagues ultérieures d'immigration répondaient à un besoin de main-d'œuvre dans les zones urbanisées et industrialisées.

En particulier, 48 % des immigrés tunisiens, 39 % des immigrés marocains et 57 % des immigrés algériens de la région résident dans les aires urbaines de Toulouse et Montpellier.

À l'inverse, les immigrés espagnols ne sont que 25 % à résider dans les grandes aires urbaines de Toulouse et Montpellier. En raison de sa proximité avec la frontière, Perpignan abrite à elle seule 14 % des immigrés espagnols de la région. Cela représente un tiers des immigrés de cette grande aire urbaine. Figé de son côté détient l'une des plus grandes parts de résidents européens avec 7 immigrés sur 10 en provenance de l'Europe.

La communauté turque, moins représentée dans la région, est surtout concentrée dans les aires de Toulouse et Montpellier qui regroupent 43 % des immigrés turcs de la région. ■

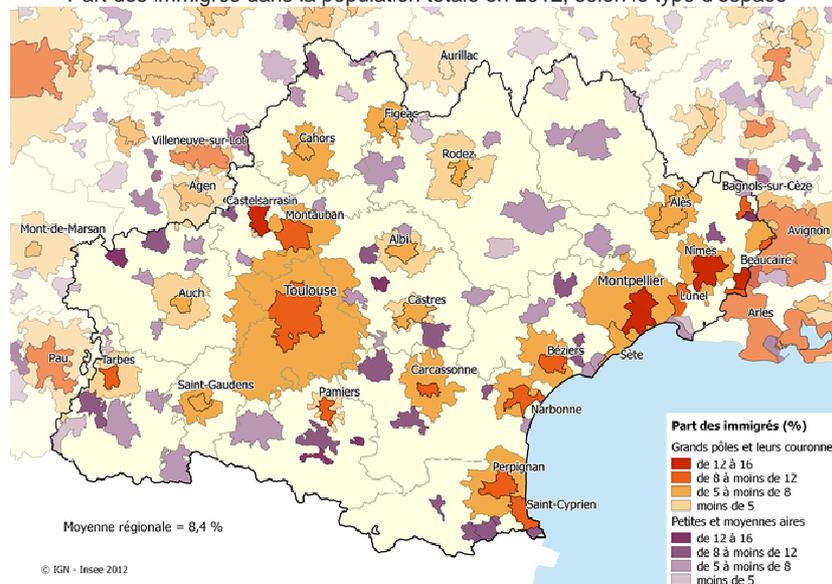
Définitions

Un **immigré** est une personne née de nationalité étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. Certains immigrés ont pu devenir français par acquisition de la nationalité, les autres restant étrangers.

Une **aire** est composée d'un pôle et le plus souvent d'une couronne. Un **pôle** est une zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants et d'au moins 1 500 emplois. Sa **couronne** correspond aux communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci. Les **grandes aires urbaines** sont fondées sur des pôles d'au moins 10 000 emplois. Les **communes multipolarisées** sont les communes attirées par plusieurs aires. Les **communes isolées hors de l'influence des pôles** sont les communes n'appartenant pas à une aire et non multipolarisées.

3 Les immigrés plutôt dans les grands pôles que dans leurs couronnes

Part des immigrés dans la population totale en 2012, selon le type d'espace



Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation complémentaire

Pour en savoir plus

- Brutel C., "La localisation géographique des immigrés – Une forte concentration dans l'aire urbaine de Paris", *Insee Première* n°1591, avril 2016.



web



Mesurer pour comprendre

Insee Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :
Michèle Even

ISSN : en cours

© Insee 2016